

Tourisme

Rencontre des professionnels du tourisme de l'Oisans

Mardi 18 juin 2013 - Ouvert à tous de 10h à 12h

Infos : Oisans Tourisme 04 76 11 39 73

Contes et récits en mai à la médiathèque

Exposition : Les contes détournés

Du 5 avril au 1er juin 2013 : Détournements, adaptations, variations, réappropriations, transpositions, parodies réécriture, mélanges de contes.

Spectacle de contes

Jeudi 23 mai

14h45 - Avec Jean-Marc Massié (à partir de 10 ans)

17h15 - Avec Halima Hamdane (à partir de 6 ans)

Spectacles

Samedi 25 mai

17h00 - Avec les conteurs amateurs de l'atelier de Angelina Galvani (à partir de 5 ans)

18h30 - Ecrits de lycéens, mis en scène par eux-mêmes (ado et adultes).

Renseignements et inscriptions à la Médiathèque.

Semaine des arts vivants avec la MJO - Du 20 au 27 avril

Les spectacles :

Samedi 20 à partir de 14h : Le grand carnaval avec l'incroyable fanfare de la Cie Pile ou Versa,

Lundi 22 à 10h : «Plic» spectacle pour les petits

Et à partir de 18h : Apéro découverte, soirée d'ouverture MJO,

Mercredi 24 à 18h : «L'Homo violonicus»

Jeudi 25 à 18h : Soirée scène ouverte

Samedi 27 : Parade finale et présentation des ateliers à partir de 11h, spectacle de cirque « Choupi Show » avec la Cie les Airs en Ziks à 14h, spectacle «L'inconnu» et final en musique à partir de 20h.

Les ateliers :

Cirque, théâtre et vidéo, éveil musical, création de « biolons ».

Renseignements et inscriptions à la MJO.

... Et retrouvez toutes les animations locales sur le de la mairie : www.bourgdoisans.fr

Les nouveautés

Des moments de lecture et des temps d'écriture

L'association «Les Petits Mots» propose aux personnes âgées, handicapées, à toute personne isolée et éprouvant des difficultés à se déplacer et/ou à lire, des temps de lecture ou d'écriture sur leur lieu de vie. L'association travaille en partenariat étroit avec le service de lecture publique du département de l'Isère, la Médiathèque du Bourg d'Oisans, la Maison du Conseil Général de l'Isère.

Ouverte à toute forme d'expression, l'association espère apporter avec elle de beaux moments d'échanges.

Si vous avez envie de partager des histoires, n'hésitez pas à contacter l'association «Les Petits Mots» : 06 23 42 80 36 ou 04 76 79 83 76.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !

Equipe spécialisée Alzheimer

Pour faciliter la vie quotidienne et mieux vivre avec les pertes de mémoire, dès l'annonce du diagnostic, une équipe de professionnels propose des interventions personnalisées à domicile. Cet accompagnement comprend 15 séances, s'appuyant sur les capacités de la personne, développant des apprentissages pour faire face aux difficultés de la vie courante, créant une relation de confiance entre la personne aidée et les soignants, apaisant les émotions et l'anxiété, adaptant le cadre de vie, soutenant et informant l'aidant. Les séances sont entièrement financées par l'assurance maladie.

N'hésitez pas à nous contacter : 04 76 68 65 34.

Mail : Esa-dracsud-romanche@adpa-grenoble.com.fr

Pompes Funèbres Alpines

Ouverture d'une agence de pompes funèbres au Bourg d'Oisans : organisation complète d'obsèques, marbrerie, ... Service 24h/24 et 7j/7. Téléphone : 04 76 30 89 10

Le Souvenir Français

L'association du Souvenir Français, comité du Bourg d'Oisans, a pour vocation de conserver la mémoire par des actions telles que l'entretien et la rénovation des tombes et monuments élevés à la gloire de nos ancêtres et la transmission aux jeunes générations en inculquant le sens du devoir, le respect des valeurs et en organisant des visites de sites pour les scolaires. Avec les anciens combattants, cette association accompagne la municipalité dans la réflexion du déplacement du monument aux morts.

Pour accomplir sa mission, l'association a besoin du concours de chacun.

Renseignements et inscriptions au 06 30 35 80 13.

Mairie : horaires d'ouverture au public

Tous les jours : 9h - 12h et 14h - 17h

Sauf lundi : 14h - 17h

Et samedi : 9h - 12h

Le bien-être par les pieds

Le cabinet de réflexologie plantaire à déménagé et se trouve maintenant Quai Berlioux au Bourg d'Oisans.

Tél : 06 77 94 56 99

B.O. Forme

La salle de musculation se situe maintenant au-dessus des vestiaires de la piscine du Bourg d'Oisans. L'entrée se trouve sur la gauche du bâtiment en haut de l'escalier colimaçon.

Tél : 06 45 82 91 07 ou 06 08 60 54 32

A Table !

Ce couple de jeunes restaurateurs propose de cuisiner pour vous de bons petits plats maison, à emporter ou à livrer (domicile ou lieu de travail).

Contact : 04 76 80 32 86 - atable.lad@orange.fr

Nos vœux de réussite les accompagnent.

Directeur de publication : André SALVETTI
Maquette & coordination : mairie
Rédaction : équipe municipale
Impression par nos soins sur papier éco-responsable
2013 - ISSN N°1269-200X

Cet hiver a été un vrai hiver de montagne avec sa beauté mais aussi sa rigueur. Est-ce normal ou pas - ce débat alimente largement les conversations de rue. Certains comme Christophe Gontard, DGS de la commune depuis 4 ans, ont préféré partir dans des pays soit disant plus chauds... Je tiens au nom de tous les Bourcats, à le remercier à nouveau pour le travail remarquable qu'il a réalisé chez nous et pour les qualités humaines qu'il a su montrer.

L'héritage de cet hiver est aussi un lot de « nids de poules » pouvant accueillir la moitié des gallinacés de France. Les réunions publiques que nous menons dans chaque village montrent que cette préoccupation est réellement prioritaire. L'entretien des routes est encore plus crucial que d'habitude. Un effort supplémentaire doit être fait cette année pour réparer ces routes indispensables aujourd'hui. Pour autant la vie de notre commune continue avec de nombreux projets qui se concrétisent, ou sont en cours de réalisation. Pour certains projets il n'y a pas de grande perturbation mais d'autres, comme l'assainissement de la rue de la République, sont beaucoup plus compliqués, ils imposent des mesures de sécurité, des restrictions de la circulation mais aussi du bruit et de la poussière. Ces travaux sont impératifs pour la modernisation de nos réseaux. Nous essayons de diminuer le plus possible ces désagréments et nous remercions les riverains pour leur patience.

Depuis de nombreuses années le centre bourg a besoin de rénovation. Plutôt que de choisir une solution imposée par la municipalité, nous avons lancé une vaste concertation avec les habitants du secteur mais également vers tous les porteurs de projets qui souhaitent s'investir dans notre bourg. Nous souhaitons que ce projet participatif soit repris en main par le plus grand nombre de bourcats.

L'été 2013 sera particulièrement chargé. Aux événements habituels Alpe d'Huzes, Marmotte, Triathlon, Duathlon, Défi des Villards, Frisbee, Foire se sont rajoutés les Championnats de France de sculpture sur bois, la Fête du Tour, le Trail de l'Etendard. Des organisations lourdes pour tous les acteurs et habitants, mais impératives pour la vie de notre commune.

Un grand merci à tous ces bénévoles, salariés, professionnels qui par leur participation ou implication permettent ces belles réalisations.

De nombreux sujets méritent d'être évoqués mais l'objectif des brèves est l'information rapide, aussi pour répondre à vos questions sur la vie du bourg nous vous donnons rendez-vous aux réunions publiques, ou dans le prochain bulletin municipal.

Beaucoup de travail, mais autant de satisfaction de voir notre commune avancer. Bonne saison à tous !

Réunion publique vendredi 26 avril 2013 à 19h

Salle polyvalente - Mairie

André SALVETTI

INFOS MUNICIPALES

Les rythmes scolaires

Le gouvernement a établi une nouvelle loi sur les rythmes scolaires.

Dès la rentrée 2014, suite à un accord entre la commune, les professeurs des écoles et les parents d'élèves, cette nouvelle réforme s'appliquera aux écoles élémentaires et maternelle de la commune de Bourg d'Oisans.

L'objectif de cette nouvelle loi est de permettre à tous les élèves de mieux apprendre et de favoriser leur réussite scolaire : « l'étalement des 24 h d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin ; une journée de classe de maximum 5 h30 et une demi-journée de maximum 3 h 30 ; une pause méridienne de 1 heure 30 au minimum ».

Pour le périscolaire, les élèves seront pris en charge jusqu'à 16h30 au moins, ils « pourront accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. »

L'organisation, l'accueil et le projet pédagogique seront réfléchis en réunions de conseil des parents pendant l'année scolaire.

Pour plus de détails consulter le site

<http://www.education.gouv.fr/>

MAIRIE DE BOURG D'OISANS

Courier : rue Humbert, BP23, 38520 Bourg d'Oisans

Téléphone : 04 76 11 12 50 - Télécopie : 04 76 80 26 74

Courriel : accueil@mairie-bourgdoisans.fr

Site internet : www.bourgdoisans.fr

Revitaliser le centre-bourg

Le centre-bourg ancien dépérit. Cette constatation n'est pas nouvelle et bien des municipalités ont nourri l'espoir de le faire revivre. Si les grands aménagements de la rue De Gaulle et de la place du Cristal ont réussi à dynamiser le pied du bourg dans les années 90, force est de constater que la rue de Viennois a continué à dépérir. On peut bien sûr incriminer la déviation qui a privé les commerces d'une partie de leur clientèle, l'évolution des modes de consommation ou bien la crise. Autant d'éléments sur lesquels nous n'avons pas vraiment pris.

On peut aussi incriminer le vieillissement et la densité du bâti, qui ont entraîné son abandon progressif au profit de quartiers périphériques modernes et aérés. Là en revanche, une commune peut jouer un rôle. Les municipalités ont d'ailleurs tenté à plusieurs reprises de percer des espaces de respiration par l'acquisition et la démolition de bâtiments insalubres, malheureusement sans jamais réussir à maîtriser un périmètre suffisant pour changer significativement les choses. Mais le périmètre suffisant est peut-être atteint aujourd'hui. Les cinq bâtiments dont la commune est maintenant propriétaire dans la rue de Viennois forment en effet un ensemble sur lequel on peut agir. Pas pour le démolir cette fois : ces maisons ont une valeur patrimoniale et identitaire forte, elles

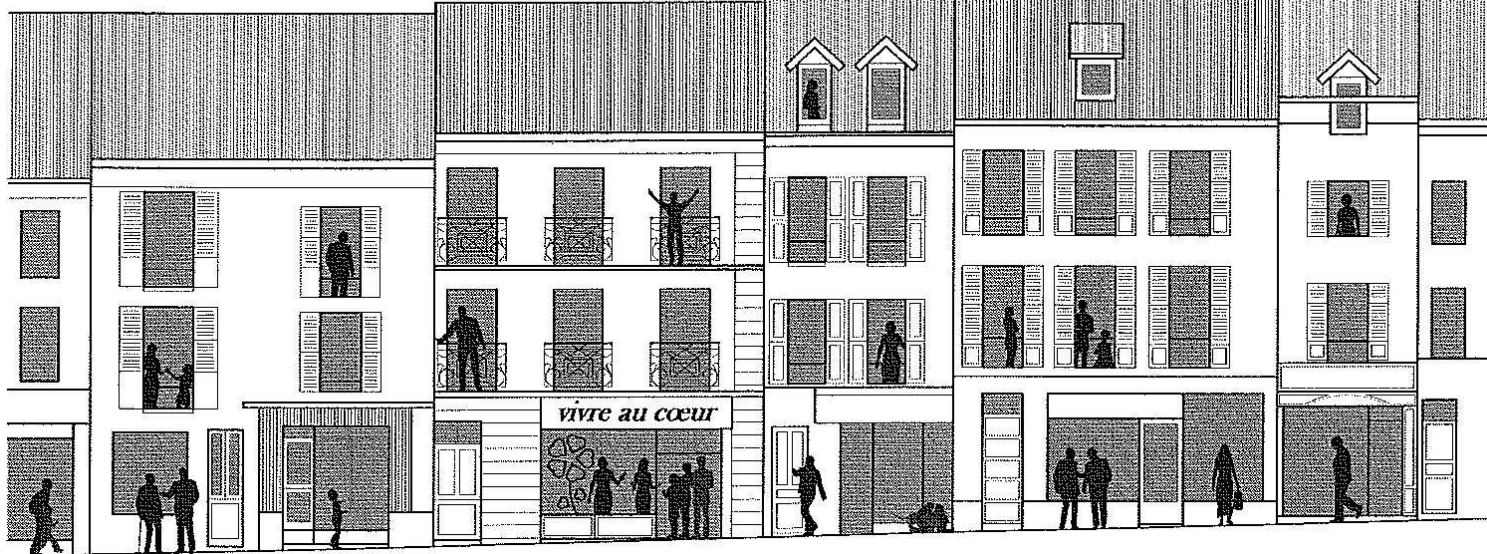
ouvrent à l'arrière sur un cœur d'îlot relativement dégagé et ensoleillé, facile à connecter à l'ancienne mairie, qui fera l'objet du prochain projet de revitalisation.

Faut-il tout de même démolir certains bâtiments ou garder uniquement les façades et reconstruire à neuf derrière ? Faut-il créer des logements pour jeunes ménages ou pour personnes âgées, pour estivants ou pour résidents permanents ? Faut-il créer des parkings en rez-de-chaussée ou maintenir des commerces, des services, des activités ? Toutes ces questions et bien d'autres, nous nous les sommes posées et nous les avons posées à des professionnels, architectes et promoteurs, pour arriver à une conclusion, c'est que **nous avons besoin de vous pour réussir**.

Vos projets, vos idées sont les bienvenus. Venez les partager, construire avec nous le futur îlot Viennois. Il est maintenant agréable de s'y déplacer, redonnons envie d'y vivre et d'y travailler, tout près des commerces et des écoles, au cœur du centre historique.

Et si ce projet réussit, s'il fait naître une vraie dynamique collective, il entraînera la revitalisation des quartiers adjacents et, à terme, celle du centre-bourg tout entier.

Ça vous dit ?



Rejoignez nous rue de Viennois le vendredi 31 mai 2013 pour la Fête des Voisins

18h accueil sur place et visite des bâtiments
19h réunion dans la salle Léon Perrier (ancienne mairie)

Le projet entre dans une phase active puisque la commune a désigné une équipe de professionnels pour l'accompagner dans une démarche de travail concerté. Cette démarche originale mobilisera, sur un an environ, les habitants et commerçants intéressés par le site, les riverains ainsi que toutes les personnes qui le souhaitent. Des espaces de concertation vont se mettre en place rapidement, chacun sera invité à y participer. Les scénarios urbains et architecturaux au centre des échanges vont aider les uns et les autres, grâce à un effort pédagogique particulier, à se projeter, à orienter le programme et à regarder le champ des possibles. Sur le fond, il s'agit de définir comment revitaliser l'ensemble bâti et ses espaces environnants avec plusieurs lignes directrices :

- ⇒ renforcer **une offre de logements de qualité** pour les résidents de Bourg d'Oisans, en créant un habitat à **prix maîtrisé, lumineux, économe en chauffage et accessible aux personnes à mobilité réduite**, dans un environnement d'espaces publics qui profitera à **tous les habitants**,
- ⇒ accompagner le **maintien de l'activité de commerce et de service** rue de Viennois en **renforçant l'habitat permanent** en plein cœur de ville et en redonnant **vie aux façades** et au quartier.

... si habiter la rue de Viennois vous intéresse ou si vous souhaitez y développer une activité, nous vous invitons à nous contacter pour rejoindre les temps de concertation proposés dans les mois qui viennent.

Travaux de voirie - RD 1091

Suite à la réalisation de la déviation du Bourg d'Oisans, la commune a envisagé de restructurer l'ancienne RD 1091 (devenue 1091b) dans la traversée de l'agglomération pour réaliser des aménagements destinés à sécuriser les déplacements des piétons et des cycles et favoriser l'environnement urbain. Une première tranche de travaux correspondant à l'aménagement de l'entrée Nord du village a été réalisée en 2009. La commune envisage une seconde tranche de travaux en centre ville qui comprend la restructuration de la voirie et des trottoirs sur le tronçon situé entre les rues Gauthier et Gambetta et le traitement paysagé du parc du foyer situé en accotement de la RD 1091b (rue de la République) et de la RD 219 (rue JB Gauthier) avec le déplacement et la reconstruction du monument aux morts. Ces travaux seront coordonnés avec le Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans (SACO) pour la réalisation des travaux d'assainissement, la commune pour la modernisation du réseau d'eau potable et le Conseil Général pour la voirie.

Optimisation du réseau d'assainissement

Le réseau unitaire existant sera mis en séparatif conformément aux préconisations du schéma directeur d'assainissement de la commune du Bourg d'Oisans établi en décembre 2005. Il s'agit de restructurer le réseau d'assainissement en séparant les eaux usées qui sont traitées en station d'épuration et les eaux de pluies qui seront, à terme, canalisées et évacuées indépendamment des eaux usées. Le chantier a démarré rue de la République, depuis le foyer municipal jusqu'à la Poste, puis il se poursuivra sur les rues du Pré gentil et du Maquis de

PLU

En présentant le 28 septembre dernier en réunion publique la synthèse de l'important travail de diagnostic effectué en 2012, nous avons clos la première phase d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme, successeur du POS). Ce diagnostic a confirmé le rôle de notre commune comme pôle principal de l'Oisans par sa position géographique, la densité de ses commerces et services, et bien sûr le nombre de ses habitants. Il a aussi permis de mesurer l'attractivité de l'Oisans en terme d'emploi, avec un solde positif des déplacements pendulaires vers l'agglomération grenobloise: les grenoblois sont globalement plus nombreux à venir travailler dans l'Oisans que les oisaisiens à travailler sur l'agglomération. Le diagnostic a également permis de prendre toute la mesure des contraintes qu'imposent à une commune de plaine au cœur des montagnes les directives de sauvegarde des milieux naturels et de protection contre les risques naturels. Le territoire communal est ainsi littéralement pris en étau entre une plaine inconstructible en raison du risque inondation ou de la protection des zones humides, et des versants exposés aux chutes de pierres ou crues torrentielles. Au vu de ces contraintes, les projets d'extension de la zone d'activité, de modernisation de la gare et de la maison du conseil général, de reconstruction du collège, d'implantation d'un magasin de hard-discount ou de construction de nouveaux logements, sont au point mort. Sans perspective de développement, poursuivre l'élaboration du PLU n'a plus de sens et nous avons dû momentanément la suspendre, en mettant en garde l'Etat sur les conséquences pour le territoire du déclin du chef-lieu de l'Oisans si aucune solution n'était trouvée rapidement. Après des mois de silence, une réunion en préfecture vient enfin d'être programmée pour faire le point sur la situation. Nous ne manquerons pas de vous communiquer ses résultats...

Charte du Parc National des Ecrins

La charte du Parc National des Ecrins a été adoptée par le décret en Conseil d'Etat et publiée au Journal Officiel de la République française le 30 décembre 2012. Depuis février 2013, les communes de l'aire optimale d'adhésion sont officiellement consultées. La charte du Parc National des Ecrins est donc à la disposition de chacun à l'accueil de la mairie. Ce document est important pour les relations de la commune avec le Parc et les utilisateurs de ces espaces. N'hésitez pas à vous informer et à faire remonter vos observations.

l'Oisans. Le SACO est maître d'ouvrage de la restructuration des réseaux d'assainissement.

Optimisation du réseau d'eau potable

Ces travaux seront l'occasion de procéder à la modernisation du réseau d'eau potable dans la voie et d'éliminer les branchements en plomb. Le chantier concerne la rue de la République. La commune a nommé un maître d'œuvre pour réaliser les études puis le suivi de cette opération.

Le Foyer Municipal

L'hiver difficile a imposé l'arrêt du chantier au mois de janvier, la reprise des travaux de maçonnerie en février a permis l'achèvement des murs porteurs et la mise en place des dalles sur les différentes parties du bâtiment. Bravo aux ouvriers qui ont tenu un chantier accessible malgré une météo défavorable. La charpente, arrivée par convoi exceptionnel, a nécessité le déploiement de gros moyens de levage pour sa mise en place. Dans la journée, l'ensemble des bois, dont des poutres de 26 mètres de long, a été posé. Aujourd'hui, le chantier est mis hors d'eau, les différents corps de métier peuvent intervenir : plaquiste, plombier, menuisier, électricien. L'habillage bois des façades du nouveau bâtiment est terminé. Les opérations de sablage et de réfection des bétons sur la partie conservée se poursuivent. Le calendrier de réalisation des travaux, malgré les retards liés aux conditions météo, devrait être tenu. La réception du chantier est toujours programmée pour fin octobre 2013.

Nouvelle salle de cinéma

Le permis de construire pour la salle de cinéma de la Maison du Parc National des Ecrins a été accordé en janvier. Les consultations des marchés sont en cours de réalisation par le Parc National des Ecrins et les travaux doivent démarrer dès que possible. Nous devrions disposer dès cet hiver de ce nouvel équipement. Pour autant le cinéma au bourg a repris depuis la mise en place du projecteur numérique à la salle Emilien Joly. Bons films...